

Analyser les recommandations en matière de publicité auprès des professionnels de santé à partir de cas pratiques

Nouveau programme

- Vous saurez analyser et contrôlerez les supports publicitaires destinés aux professionnels de santé.
- Vous gagnerez en aisance pour orienter et accompagner vos collègues dans la conception des supports publicitaires destinés aux professionnels de santé.
- Vous serez en mesure d'appliquer les recommandations si vous êtes amenés à concevoir des supports publicitaires destinés aux professionnels de santé.

Cette formation n'est pas programmée mais une date peut se débloquer rapidement si la demande est importante.

☑ Faites votre demande en cliquant sur le bouton correspondant dans la partie "PROGRAMMATION" ci-dessus.

Si votre demande est urgente et que vous ne pouvez attendre, sachez que la formation : "*Publicité pour les médicaments : garantir votre conformité et assurer vos prochaines demandes de visa programmée annuellement répondra probablement à vos besoins*" Ref : PUB, est programmée annuellement et peut répondre à vos besoins.

PROGRAMME

Rappel des règles de bonne pratique de la publicité des médicaments

Étude approfondie des recommandations de l'ANSM pour la publicité des médicaments auprès des professionnels de santé

Les divers types de supports

L'enjeu du digital

- Les divers canaux
- La Charte pour la communication et la promotion des produits de santé sur Internet et le e-media

Analyse de plusieurs cas concrets dans le but

- D'étudier concrètement la réglementation et les recommandations encadrant la publicité pour les professionnels de santé
- D'acquérir des méthodes d'analyse des publicités en vue de contrôler leur conformité
- De proposer les solutions permettant de communiquer dans le respect de la réglementation et des recommandations
- De comprendre les cas de refus de visa

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les recommandations de l'ANSM en matière de publicité des médicaments pour les professionnels de santé.

Analyser la conformité des publicités à partir de cas concrets.

Savoir appliquer les recommandations dans le cadre de la conception de supports publicitaires.

1 JOUR

→ 27 novembre 2025

747€ HT

Adhérents Ifis

Code produit : **RECO**

PROGRAMMATION

27 novembre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

747 € H.T Adhérents Ifis
830 € H.T Industries de santé
1079.00 € H.T Prix public

CONTACT

Jennifer EXILIE
01 41 10 26 27
j.exilie@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens responsables, ainsi que toute personne travaillant aux affaires réglementaires, à la direction médicale et à la direction marketing.

INTERVENANTS

Gwendoline LANOË

Docteur en pharmacie, elle occupe des fonctions réglementaires (contrôle de la publicité, charte de l'information promotionnelle, enregistrement) depuis plus de quinze ans dans l'industrie pharmaceutique. Elle est actuellement responsable des bonnes pratiques promotionnelles au sein de la société Roche.

Solange GARREAU

Docteur en pharmacie, Responsable de Pôle Affaires Pharmaceutiques et PRI chez Janssen-Cilag. Elle est responsable des activités de publicité, d'enregistrement et d'information médicale pour plusieurs gammes de produits.

PÉDAGOGIE

Vidéoprojection du support PowerPoint.

Alternance d'exposés, de discussions avec le formateur et entre participants.

Nombreux cas pratiques et travaux en sous-groupe, directement applicables par le participant de retour à son poste de travail.

Remise d'une documentation pédagogique.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

PROGRAMMATION

27 novembre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

747 € H.T Adhérents Ifis
830 € H.T Industries de santé
1079.00 € H.T Prix public

CONTACT

Jennifer EXILIE
01 41 10 26 27
j.exilie@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,

soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.



📅 PROGRAMMATION

27 novembre 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

747 € H.T Adhérents Ifis
830 € H.T Industries de santé
1079.00 € H.T Prix public

📞 CONTACT

Jennifer EXILIE
01 41 10 26 27
j.exilie@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*